

FICHE D'UTILISATION DU PONT BASCULE

Situation : Route de Nant en bordure du RD999

Capacité : Portance maximale 50 T

Mode de pesage : Libre service avec édition d'un ticket de pesée

Mode de paiement par monnayeur :

- positionner le véhicule sur le plateau (arrêter le moteur)
- lire le prix à payer sur l'afficheur
- introduire les pièces de monnaie correspondant au prix affiché (à noter que l'appareil ne rend pas la monnaie. S'adresser à la Mairie pour le rendu du trop payé)
- prendre le ticket de pesée
- retirer le véhicule

Mode de paiement par badge :

- positionner le véhicule sur le plateau (arrêter le moteur)
- présenter le badge dans le lecteur
- prendre le ticket de pesée
- retirer le véhicule

Tarification de la pesée :

< 5 T = 2 €

5 à 10 T = 3 €

10 à 20 T = 4 €

20 à 30 T = 5 €

30 à 50 T = 6 €

Récupération de trop payé :

L'appareil ne rend pas la monnaie.

Le trop payé peut être récupéré à la Mairie sur présentation du ticket de pesée.

Mode de paiement :

Le paiement peut être effectué :

- avec des pièces de monnaies introduites dans le monnayeur
(pièces acceptées + 50 cts + 1 € + 2 €)
- par badge à demander à la Mairie avec facturation établie tous les trois mois.

Mise à disposition d'un badge :

- A la remise du badge de paiement, une caution de 15 € est demandée au titulaire du badge couvrant la perte éventuelle du badge ou sa dégradation.
- En cas de perte du badge, avertir la mairie qui fera neutraliser l'accès de ce badge au pont Bascule ; faute de quoi les utilisations frauduleuses seront facturées au titulaire du badge.